



Groupement des sociétés locales Peseux

Case Postale 155

2034 Peseux

gslpeseux@gmail.com

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GSLP

Le 19 FÉVRIER 2020

ORDRE DU JOUR

1. Liste de présence
2. Approbation du P.V. de l'A.G. du 20.02.2019
3. Rapport du président
4. Rapport du caissier
5. Rapport des vérificateurs de compte
6. Admissions, démissions
7. Nomination du président
8. Nomination du comité
9. Nomination des vérificateurs de compte
10. Cotisation des membres 2020
11. Manifestations diverses
12. Besoins et desiderata des sociétés locales face à la fusion
13. Divers

LISTE DES PRÉSENCES

ÉTAIENT PRÉSENTS

Les accordéonistes de la côte
L'amicale des sapeurs-pompiers
L'amicale Silencieuzzzz
Le Cercle des Fribourgeois de la Côte Neuchâteloise
Le FC Peseux-Comète
Fédération suisse des amis de la nature
Fête villageoise Peseux
La Gym de Peseux
Le Judo Club de la Côte
Rail club Neuchâtel
Société de musique l'écho du vignoble
Le Tir Sportif

EXCUSÉS

Amicale des anciens de l'état major de la protection civile
L'Éducation Physique féminine
Team Sport cycles
Ski club la Côte-Peseux
Darts club
Le Club de Jass

ABSENTS

Association Théâtre M. Harry
Le Badminton-Club de Peseux
La Bandelle
Compagnie du Top
Scout saint-Louis
Hot club Neuchâtel-Peseux
Club de tennis de table la côte
Tennis club peseux

LE COMITÉ

Tous présents

Président : Patrick L'Éplattenier
Vice-président : Laurent Pasinato
Secrétaire : Thierry Müller
Caissier : Sandro Marulli
Assesseur : Anastasia Marulli

M Patrick L'Éplatténier, président du GSLP prend la parole pour ouvrir la séance, souhaitant la bienvenue aux membres présents.

Il excuse Mme Nicole Mühlethaler, conseillère communale de Peseux, qui retenue ne pourra probablement pas participer à notre AG

1/ **Liste de présence, voir ci-dessus**

2/ **Approbation du P.V. de l'A.G. du 20.02.2018** avec remerciements à son auteur.

3/ **Rapport annuel du président :**

Bonsoir à vous, chers amis et membres du GSLP. Je suis très heureux de vous retrouver ce soir à l'occasion de cette assemblée générale 2020.

Pour moi cela rime avec la fin de mon mandat de président. En effet contractuellement selon le règlement on élit le président pour 2 ans. J'ai fait un petit peu plus, puisque je dirige cette société faîtière depuis ce fameux 18 octobre 2017. J'ai eu tant de plaisir que je n'hésiterai pas un instant pour rempiler si vous le souhaitez lors de l'élection du président plus tard dans la soirée.

Mais avant cela parlons de l'année 2019 qui a été une bonne année pour nos finances. Principalement en raison de l'achat de notre bar. Pourtant nous n'étions pas tous unanimement convaincu au sein du comité que cet achat serait rentable. Il l'a été, et est totalement amorti.

Je tiens à remercier mon comité qui me supporte et me soutient depuis mon élection en octobre 2017. Je tiens aussi à remercier notre secrétaire et webmaster qui s'est vu dans l'obligation de refondre totalement le site du GSLP suite à l'arrêt impromptu de l'hébergeur que nous avons choisi à l'époque.

Je tiens aussi à remercier nos autorités communales et salue la conseillère communale Madame Nicole Mühlethaler, qui comme je l'ai dit plus haut ne pourra vraisemblablement pas être présente ce soir, avec qui nous entretenons des relations positives et profitables à notre association.

Comme je ne suis pas un homme à discours, mais plutôt un homme de terrain... et peut-être aussi d'apéro... je vais m'arrêter là, non sans me permettre de vous informer qu'il y en aura un à la fin de l'assemblée, où l'on pourra comme de coutume, échanger le verre de l'amitié et divers points de vue.

Merci à votre toutes et tous pour la confiance que vous m'avez témoignée.

Je vous propose de passer au point suivant de l'ordre du jour à savoir le rapport du caissier et cède donc la parole à M. Marulli.

Sandro Marulli lit son rapport :

Rapport du caissier du GSLP concernant l'exercice comptable 2019

Mesdames, Messieurs, chères associations membres du GSLP,

L'exercice comptable 2019 a été vérifié en date du 28 janvier 2020 par un membre du Judo Club Peseux ainsi que d'un membre de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Peseux.

L'exercice comptable a fait apparaître un bénéfice de 3'307.50 CHF.


La fortune au 31 décembre 2019 s'élevait à 5'620.25 CHF.

Ce résultat exceptionnel est dû principalement aux locations et vente de cafés qui, cumulés se sont élevés à 7813.- CHF, soit une augmentation de 63% par rapport l'année précédente ainsi que d'une baisse significative dans les achats de matériel, soit environ 75% en moins par rapport à l'exercice comptable de 2018.

La politique d'investissement qu'avait adopté le Groupement des Sociétés Locales de Peseux en 2018 a donc largement porté ses fruits en 2019.

Agréez chers membres mes salutations les meilleures.

Sandro Marulli
Caissier du GSLP



En page suivante : le bilan 2019

GSLP Bilan 2019

(du 01.01.2019 au 31.12.2019) en CHF

	Entrées	Sorties
Cotisations	1 000,00	
Locations	6 639,00	
Vente café	1 174,80	
Fête Nationale 2019	3 714,00	
Intérêts bancaires	0,40	
Assurances		315,00
Achat matériel		453,55
Achat mobilier		1 077,00
Achat café		851,55
Divers		2 800,20
Répartition Fête Nationale 2019		3 714,00
Frais bancaires		9,40
Totaux	12 528,20	9 220,70
Perte / Profit		3 307,50
	12 528,20	12 528,20

Fortune au 31.12.2019

Avoir en liquidités	816,20
Avoir en banque	4 804,05
Total Fortune	5 620,25

la parole est donnée aux vérificateurs des comptes

5/ **Vérificateurs de comptes :**

Ci-dessous le rapport des vérificateurs des comptes du GSLP Peseux par Monsieur Jeanmaire de l'amicale des sapeurs pompiers.

GSLP Groupement des sociétés locales de Peseux

VÉRIFICATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2019

Conformément au mandat qui nous a été confié, les soussignés ont procédé à la vérification des comptes 2019 pour le GSLP.

AU 31 décembre 2019 les liquidités se montent

CHF 5'620.25.

Le compte de pertes et profits présente un bénéfice de

CHF 3'307.50

Le contrôle des pièces justificatives nous ont permis de constater que les écritures passées sont conformes.

Toutes les questions posées ont fait l'objet de réponses motivées et nous pouvons sans autre demander à l'assemblée générale d'approuver les comptes et d'en donner décharge au trésorier avec remerciements

Peseux, le 28 janvier 2020

Les vérificateurs de compte

Judo Club de la Côte Peseux



Graziella Lesch-Sartorelli

Amicales des Sapeurs Pompiers de Peseux



M. Jeanmaire

Suit le vote demandant décharge au caissier. La décharge est validée à l'unanimité.

Le judo club pose une question relative au prix de location du matériel et notamment avantager de manière plus conséquente les membres du GSLP.

Après consultation de l'assemblée il est décidé que le prix sera revu à la baisse pour la location des tables et bancs pour nos membres.

En outre le comité s'engage à revoir la politique de prix de location de son matériel, il reviendra ultérieurement avec des propositions.

6/ **Admissions et démissions :**

L'association de la jeunesse de Peseux est radiée, suite aux nombreuses critiques à son endroit. Les cas du club de Jass et du Tennis club ont été discutés car ils n'avaient pas réglé leur cotisation pour l'année 2019, malgré les multiples relances par email. Finalement Cyril Villemin a payé de sa poche la cotisation du TC Peseux. Il est décidé de relancer le club de Jass, on prendra une décision lors de l'AG 2020 si rien ne se passe.

7/ **Nomination du président :**

Il est de coutume de faire au moins 2 ans à la présidence, M. L'Éplattien arrive en fin de mandat, mais se représente volontiers si personne ne souhaite la présidence comme il l'a indiqué dans le rapport du président. C'est par acclamation qu'il est reconduit pour une année dans son rôle de président.

8/ **Nomination du comité du GSLP :**

Le comité en place reste à savoir :
Président : Mr Patrick L'Éplattien, ancien
Vice-président : Mr Laurent Pasinato, ancien
Secrétaire : Mr Thierry Müller, ancien
Caissier : Mr Sandro Marulli, ancien
Assesseur : Mme Anastasia Marulli, ancienne.

Il est demandé à l'assemblée si quelqu'un désire rejoindre le comité. Hélas aucune proposition n'est faite, le comité est donc nommé tel quel pour une nouvelle année.

9/ **Nomination des vérificateurs de comptes :**

Les vérificateurs de comptes proposés pour les comptes 2020 sont :

- Le Judo club de la Côte
- L'Amicale des sapeurs pompier
- En suppléance : L'Echo du Vignoble, puisque qu'ils n'ont pu se rendre à la séance de vérification des compte cette année.

Proposition acceptée à l'unanimité.

10/ **Cotisation des membres pour l'année à venir :**

Le président propose de continuer avec la somme de 40 frs, les finances sont saines, il n'y a donc aucune raison de changer. Proposition acceptée à l'unanimité.

11/ **Manifestations divers 2016-2017 en vrac**

Le secrétaire demande à l'assemblée de communiquer les différentes dates déjà connues de leurs manifestations, directement par email à l'adresse du GSLP (gslpeseux@gmail.com), ceci afin d'éviter des erreurs dans la retranscription de ce qui

serait énoncé oralement.

Le Judo a annoncé une manifestation hors Peseux le 4 avril.
Les amis de la nature annoncent une journée porte ouverte le 10 mai 2020
Gym Peseux nous invite à aller voir sur leur site internet

12/ **Besoins et desiderata des sociétés locales face à la fusion**

Le président indique en préambule que des groupes de travail seront mis en place dès mi-mars, où certains membres du GSLP recevront des convocations ainsi que le comité du GSLP.

La parole est à ceux qui auraient des questions :

- M. Jeanmaire se fait quelques soucis par rapport au matériel habituellement prêté lors du Téléthon.
On ne sait pas vraiment, mais le président pense qu'il faudra faire des demandes écrites dès que la nouvelle commune sera en place, le plus vite sera le mieux.
- Plusieurs membres se demandent ce qu'il se passera par rapport au projet des salles triples.
- Le président et le comité étant dans le flou pour l'instant il s'engage à communiquer aux membres les informations dont le GSLP disposerait.

13/ **Divers :**

- Il est demandé de mettre les nouveaux statuts sur le site internet.
- Laurent Pasinato en tant que président de la fête villageoise, informe que la fête villageoise de Peseux aura lieu les 28 et 29 août 2020, le prix des stands seront réduits et se situeront entre 400 et 500 francs. Cette manifestation sera organisée comme ces 2 dernières éditions à la rue des Granges et du Temple.
Il est demandé aux membres qui seraient intéressés pour participer à un grand stand du GSLP proposant des personnes pour la tenue du stand.
- La date de la prochaine Assemblée Générale a été fixée au 17 février 2021, l'endroit sera communiqué ultérieurement.

Fin de la partie officielle : 20h07

Le verre de l'amitié est offert, permettant aux présents d'échanger les uns avec les autres.

Peseux, avril 2020 – le secrétaire

Annexe :

- Liste des Sociétés locales et des présences
- Liste du comité du GSLP
- Le bilan des comptes 2018
- BVR pour le paiement des cotisations